

## Questions fréquemment posées sur le renouvellement en ligne

### 1. Je n'arrive pas à me connecter dans la zone membre du site Internet

En tapant vos codes, s'affiche **Échec de connexion** : assurez-vous d'avoir inscrit le bon courriel. Ensuite, il se peut que votre mot de passe ait été déconnecté (usages multiples ou inactivité prolongée). Utilisez la fonction « mot de passe oublié » afin d'en obtenir un autre, puis faites un « copier coller » pour assurer la transcription intégrale du code envoyé. En tapant vos codes, s'affiche **Vous n'avez pas accès** : contacter la FKQ.

### 2. J'ai changé de statut et on me demande de fournir des documents que j'ai déjà fournis dans le passé?

Contactez la FKQ pour régler la situation.

### 3. Où dois-je ajouter les documents requis ?

Vos documents doivent être téléversés sur votre profil, en cliquant sur « Mes adhésions » puis « Gérer mes documents ». Vous recevrez une confirmation de votre renouvellement une fois votre dossier complet.

Accueil Mes adhésions

ZONE MEMBRE DÉCONNEXION

Valérie Lucia

Zone membre

Modifier mon profil

Mes adhésions

Mes formations continues

Mes transactions

Modifier votre mot de passe

Centre de documentation

### MES ADHÉSIONS

JE DESIRE RENOUVELER MA COTISATION

ANNÉE	TYPE	DATE D'ADHÉSION	DATE RENOUVELLEMENT	STATUT	ACTIONS
2015	Membre Accrédité	11/12/2013	04/12/2014	En attente de validation	Gérer mes documents
2012	Membre accrédité migration	10/12/2011	31/12/2012	Validé	Consulter mes documents

MA FORMATION CONTINUE

### 4. Où dois-je ajouter les documents requis pour la formation continue ?

Vos documents doivent être téléchargés sur votre profil, en cliquant sur « Mes formations continues ». Vous recevrez une validation par courriel une fois vos formations validées.

Accueil Mes formations continues

ZONE MEMBRE DÉCONNEXION

Valérie Lucia

Zone membre

Modifier mon profil

Mes adhésions

Mes formations continues

Mes transactions

Modifier votre mot de passe

Centre de documentation

### CENTRE DE FORMATIONS

Catégories et règles de formations continues

PÉRIODE 2012-2013 Statut Formation complète 30 /30 crédits

CONFÉRENCES/SÉMINAIRES/ATELIERS/COURS RECONNUS PAR FKQ (LIMITE 200 CRÉDITS)

TITRE	DATE	NBR UNITÉS	NBR CRÉDITS	STATUT
Congrès de la FKQ	10/12/2013	2	10	Validé
SOAPIE	12/12/2013	4	4	Validé
Mise à niveau	05/10/2013	3	3	Validé
Migration	01/02/2012	26	26	Validé
<b>TOTAL</b>			<b>43</b>	

TITRE	DATE	NBR UNITÉS	NBR CRÉDITS	STATUT
Congrès de la FKQ 2013	02/05/2013	1		Validé
<b>TOTAL</b>			<b>0</b>	

AJOUTER UNE NOUVELLE FORMATION

## 5. Quelle preuve d'achat d'assurance dois-je ajouter à mon profil ?

Copie sur Word du reçu de paiement (envoyé par courriel par l'assureur) ou certificat d'assurance nominatif (ne confondez pas avec le contrat qui ne porte pas votre nom).

CERTIFICAT D'ASSURANCE POUR LES MEMBRES DE L'ALLIANCE CANADIENNE DE KINÉSIOLOGIE			
Nom (ci-après nommé "Assuré") Optimum Santé		Émis par: LMS PROLINK Ltd. f.a.s.l.r.s. Le Groupe d'assurances PROLINK Inc pour le compte de Compagnie d'Assurance Trisura Garantie 800 - 480 avenue University TORONTO ON. M5G 1V2 Tél: 416.595.7484 Tél. S.F. 416.595.1649 Télééc.: 800.663.6828 Télééc. S.F.: 877.595.1649	
Adresse:			
Adresse courriel:			
Promoteur: Member of the Canadian Kinesiology Alliance 410 - 5, 99 Fifth Avenue, Ottawa, ON K1S 5P5			
Police N°: Resp. professionnelle - TPL1005275 Resp. civile commerciale - TOP1001600 Numéro de certificat : 4037-00-A			
Période d'assurance: Date du début de la garantie: Janvier-01-2015 Date de fin de la garantie: 01 janvier 2016 (60h01, heure normale à l'adresse de l'emplacement assuré)			
Ce certificat d'assurance est sujet à toutes les modalités, conditions, limitations et exclusions comprises dans les contrats de base N° TPL1005275 and TOP1001600, émis pour le compte du promoteur. LA PRÉSENTE POLICE RENFERME DES CLAUSES POUVANT LIMITER LE MONTANT PAYABLE.			
TABLEAU DES ASSURANCES			
Compagnie d'assurance	Type d'assurance	Limite de garantie/ Montant Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens	
 Compagnie d'Assurance Trisura Garantie	RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE	1,000,000 \$ 3,000,000 \$ Franchise: 0 \$	par réclamation, y compris les frais de réclamation Limite de garantie globale par période d'assurance y compris les frais de réclamation
Description des activités : Kinesiologist Prime : \$65.00 Forme juridique d'entreprise : Individual			
 - LMS PROLINK Ltd. - Le groupe d'assurances PROLINK Inc. - The PROLINK Insurance Group Inc.		 <b>ANDREW SPENCER, BA (Hon.)</b> Représentant autorisé Émis pour le compte de Compagnie d'Assurance Trisura Garantie December / 14 / 2014 Date	

## 6. J'ai déjà une assurance responsabilité professionnelle, que dois-je faire ?

1- Je renouvelle comme membre accrédité – sans assurance;

2- Je téléverse sur mon profil :

- le certificat d'assurance ou mon talon de paie d'employeur (CSSS – hôpital)

- la décharge responsabilité du lien suivant : <http://www.kinesiologue.com/categories-de-membres>

## 7. Pourquoi n'y a-t-il pas mon historique d'adhésion complet. Il n'est écrit que « membre en migration (date) » ?

Avec le nouveau système, il nous a été impossible de migrer tout l'historique de vos adhésions.

## 8. Mon code postal est rejeté, il ne reconnaît pas le format :

Il est important de ne mettre aucun espace entre vos chiffres et lettres (H?H?H?).

## 9. Mon numéro de téléphone est rejeté, il ne reconnaît pas le format :

Il est important de ne mettre aucun espace ou caractère entre vos chiffres (5143432471).

## 10. Est-ce possible de modifier mon adresse courriel dans mon profil ?

Absolument, vous n'avez qu'à modifier le tout dans votre profil. Or, assurez-vous d'utiliser ce nouveau courriel lors de votre accès membre. Ceci va de même pour votre mot de passe.

## 11. Est-ce possible de modifier mon mot de passe de connexion ?

Absolument, vous n'avez qu'à modifier le tout dans votre profil. Or assurez-vous d'utiliser ce nouveau mot de passe lors de votre nouvel accès. Ceci va de même pour votre courriel.

**12. J'ai renouvelé, mais je n'apparais pas dans le bottin en ligne, pourquoi ?**

*Assurez-vous d'avoir reçu une validation de votre renouvellement (carte de membre et reçu de transaction). Si cela n'a pas été fait, référez-vous à la question 6. Si cela a été fait, assurez-vous d'avoir modifié les paramètres de votre profil. Attention! Il y a 2 sections (onglets), **profil et services**.*

**13. Je n'ai pas encore renouvelé mon assurance. Vais-je avoir une pénalité ?**

*L'assurance responsabilité professionnelle que vous aviez l'an dernier expire au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Notez que si vous ne l'avez pas encore renouvelée, vous n'êtes actuellement plus assuré pour les services que vous offrez. Ne tardez pas à faire l'achat de cette assurance pour remédier rapidement à la situation.*

**14. Je n'ai pas encore renouvelé mon adhésion à la FKQ. Vais-je avoir une pénalité ?**

*Après le 15 janvier 2015, tous les membres n'ayant pas renouvelés leur adhésion n'auront plus accès à la zone membre du site Internet, ni aux services de la FKQ (ex. : ils ne pourront pas bénéficier de la tarification membre du congrès 2015 si leur cotisation n'est pas renouvelée à temps).*

**15. J'ai renouvelé mon assurance, mais je n'ai pas payé ma cotisation à la FKQ. Vais-je avoir une pénalité ?**

*Après le 15 janvier 2015, tous les membres n'ayant pas renouvelés leur adhésion n'auront plus accès à la zone membre du site Internet, ni aux services de la FKQ (ex. : ils ne pourront pas bénéficier de la tarification membre du congrès 2015 si leur cotisation n'est pas renouvelée à temps). UN MEMBRE AYANT RENOUVELÉ SON ASSURANCE SANS TOUTEFOIS ÊTRE MEMBRE ACTIF DE LA FKQ, NE SERA PAS ASSURÉ POUR CES ACTES.*